

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
02 MAR 2017

Dossier complet le
07 MAR 2017

N° d'enregistrement
F. 974.12.P.00161.

1. Intitulé du projet

Aménagement touristique de la rue des Mouettes à la Saline

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Tamarun SPL**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **Mme Mathilda ZEGANADIN - Directrice générale**

RCS / SIRET **399 1573 765 0027** Forme juridique **SPL**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières. d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.	Aménagement de la rue des mouettes et du sentier forestier (accès ouvert depuis l'ancienne RN = servitude de passage) d'une longueur de 800 mètres linéaires et d'un parking paysager au niveau de l'entrée (sentier forestier) d'une capacité de 58 places de stationnement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet d'aménagement de la rue des Mouettes concernent :

- Aménagements d'espaces publics, paysagers, déplacements,
- Renforcement et création des réseaux divers, notamment la gestion de l'eau
- Conception et pose de mobilier urbain,



4.2 Objectifs du projet

Le projet de valorisation touristique de la rue des Mouettes, revêt plusieurs objectifs fondamentaux : L'amélioration des conditions de circulation et du cadre de vie des riverains, notamment lors des périodes de grandes influences touristiques : conflits d'usages, circulation motorisée rapide, stationnements sauvages),

La valorisation touristique et paysagère de ce site historique (sentier littoral, ancien CFR), permettant de desservir les plages de l'ouest.

Le préservation de l'environnement, et plus particulièrement les pollutions du sol, de la nappe phréatique et de l'océan (érosion, gestion des eaux pluviales).

Permettre la priorité aux piétons

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Un espace pour les piétons à l'ombre, on circule à l'ombre sous la canopée
- Création d'un espace partagé (zone de rencontre) : Circulation sur un même matériau qui forme une matrice ponctuée par des jardins en creux.
- L'espace dédié à la circulation motorisée est réduit par l'application d'un sens unique. En effet, l'emprise du projet s'implante dans les limites existantes (clôtures des riverains). L'objectif est de libérer de l'espace afin de maintenir les fonctions urbaines du quartier :
 - Accès des riverains,
 - Stationnements ponctuels,
 - Gestion des déchets,

Un parking paysager à l'entrée du site a pour objectif de limiter la présence des véhicules sur la rue à proximité des plages.

- Conception d'un projet paysager en cohérence avec les gestion de l'eau. Le projet paysager crée de l'ombre pour les piétons, qualifie l'espace public, valorise le site en tant que site touristique structurant de la commune de Saint Paul

Planning opérationnel : Démarrage des travaux février 2017 (sous réserve inscription budgétaire)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévu sur cette rue après réalisation des aménagements n'est pas voué à être augmenté, au contraire, l'objectif du projet est également de permettre le stationnement des visiteurs au niveau des entrées du site.

Une fréquentation piétonne et touristique est quant à elle vouée à être consolidée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la loi sur l'eau (projet localisé en zone inondable)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact et procédure loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
2 grandes typologies de profil : rue double sens / rue partagée	5 ou 3.5 mètres de chaussée + espaces paysagers+stationnements pavherb+trottoir/ emprise totale variable
Surface imperméabilisée = 4516m ²	
Surface semi perméable (pav'herb+stabilisé) = 1460	
Jardins en creux, ouvrages hydrauliques en creux plantés = 7574	
Emprise totale projet = 13550 m ²	
Nombre de stationnements total = 90 places	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue des Mouettes, section comprise depuis la RN1 au sud jusqu'à la rue A. Lacaussade
97430 La saline les Bains

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 21° 05' 29.34" S Lat. 55° 13' 59.60" E

Point d'arrivée : Long. 21° 05' 41.13" S Lat. 55° 14' 11.90" E

Communes traversées :

Saint Paul - lieu dit la Saline les Bains

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Actuellement, le site en projet se compose de deux secteurs :

La rue des mouettes : rue non carrossable, trafic routier, déplacements piétons, accès riverains, accès à la plage

Le site de l'ancien centre de vacance, actuellement en friche : localisation du parking d'entrée du site

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Saint Paul approuvé le 27 septembre 2012

Schéma de Cohérence Territoriale du TCO, Par délibération du conseil communautaire du 20 octobre 2014, le TCO a engagé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest.

24 juin 2013 = SCOT exécutoire

Plan Prévention des Risques Inondations de la commune de St Paul, approuvé le 14 décembre 2011

Schéma d'Aménagement Régional approuvé par décret n°2011-1609 du 22 novembre

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non****5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de saint Paul
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En interface de la réserve marine (à moins de 100 mètres de la côte)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques inondation approuvé Plan de prévention des risques mouvement de terrain porté à connaissance Plan de prévention des risques d'érosion du trait de côte et submersion marine porté à connaissance
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement de la rue des Mouettes nécessite des mouvements de sol afin de réaliser un nivellement en cohérence avec le chemin de l'eau et les ouvrages hydrauliques. Le principe vise un équilibre entre les déblais remblais, avec des prescriptions sur la récupération des matériaux du site. Des matériaux complémentaires sont nécessaires : revêtement (béton, enrobé clair, pav'herb, stabilisé...), mobilier urbain
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone d'aléa fort et moyen du PPRI, Zone d'aléa faible en partie : Risque submersion marine avec et sans prise en compte du changement climatique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Le projet intègre une mise en lumière des aménagements</p> <p>Le site est déjà équipé d'éclairage public</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>L'aménagement de la rue des Mouettes, à travers la création d'un revêtement imperméable circulé, va générer des besoins de gestions hydrauliques. Le partie d'aménagement consiste à temporiser les eaux pluviales au plus près du chemin de l'eau. Des jardins en creux végétalisés accompagnent l'aménagement de rue partagée. Les surverses sont dirigées vers un ouvrage de temporisation à ciel ouvert planté.</p> <p>Cf. Notice hydraulique jointe</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement et la valorisation touristique et paysagère de la rue des Mouettes vise à améliorer les conditions du cadre du vie actuel pour les différents usagers (riverains, visiteurs, touristes), tout en intégrant un principe de protection de l'environnement.

Le site actuel connaît une fréquentation motorisée de quartier résidentiel en semaine, un un afflux important les week end et les vacances. La rue est encombrée de véhicules qui gênent la circulation piétonne, les riverains et la gestion des eaux pluviales n'est pas traitée. On notera une faible présence de plantations.

Le projet prend en compte les données environnementales et la sensibilité écologique du site (lagon à proximité, nappe phréatique, zone inondable) en proposant une gestion de l'eau au plus près de son chemin, à travers la création de jardins plantés en creux, favorisant la temporisation et la dépollution avant infiltration dans le sol. (cf. Notice hydraulique annexée au dossier AVP.). Le projet propose la plantation de jardins endémiques et indigènes adaptés et créant également de l'ombre pour les circulations piétonnes (rue partagée en zone de rencontre 20 / sens unique libérant de l'espace pour les piétons et les jardins).

L'aménagement de la rue donne la priorité aux piétons, organise les déplacements en entrée du site afin de limiter leur présence en cœur de la rue, ou quelques places sont conservées pour les usages courants.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - Notice descriptive du projet AVP, dont notice hydraulique en annexe 1 - Août 2015

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à La Saline

le, 22/02/2016

La directrice générale Mathilda ZEGANADIN

Signature

